

Cœur de l'École d'Application du Train, le quartier de Beaumont occupe l'emplacement d'une très ancienne abbaye de Bénédictines. Ce bref rappel historique n'a d'autre ambition que d'essayer d'être une...

« Fascé, ondé, enté de six pièces, d'argent et de gueules, au chef de gueules chargé d'un gonfanon d'église posé en pal, d'argent, à deux clefs adossées et passées en sautoir de même ».

*PETITE CHRONIQUE
DE
SAINTE MARIE DE BEAUMONT*

LES ORIGINES

Vers l'an 550, INGELTRUDE, fille du roi de France CLOTAIRE 1^{er} et de sa dernière épouse VAUDEIRADE, devint veuve. Ses enfants étant établis, elle décida de consacrer à Dieu le reste de ses jours et se retira sur la paroisse de CHATEAUNEUF (1) près du tombeau de Saint-Martin qui était en ces temps un des hauts lieux de la chrétienté. Sur ses deniers elle fit au plus près du tombeau (2) construire une chapelle et un bâtiment attenants qui furent vers 556 consacrés par l'archevêque EUFRASNE sous le nom de « Notre Dame de l'ECRIGNOLE (3) ». Puis elle entreprit d'y rassembler quelques pieuses jeunes filles et veuves. La communauté prit l'habit de pénitente et fit par élection d'INGELTRUDE sa Supérieure. Ce ne fut que beaucoup plus tard que les moniales décidèrent de suivre la règle de Saint-Benoit, puis en 1584 la règle bénédictine réformée de CHEZAL-BENOIT.

Leur principal office était la prière et l'assistance à la psalmodie qui se chantait alors continuellement dans la collégiale Saint-Martin. Pour leur permettre plus de commodité et de recollection, les chanoines furent donc obligés de ménager à leur intention, à l'intérieur même de la basilique, un espace fermé de treillis qui prit le nom de « chapelle du CRUCIFIX VERT ».

INGELTRUDE avait pris l'habitude de recueillir l'eau qui, par suite de l'humidité de l'air, suintait continuellement du tombeau du Saint. Après l'avoir faite consacrer, elle la distribuait aux malades qui, rapporte t'on, en recevaient souvent la santé. Un prêtre breton vint un jour en chercher pour ses ouailles. Il n'en restait pas suffisamment. INGELTRUDE prit alors un grand vase, l'emplit à demi de vin et l'exposa une nuit durant sur le tombeau du Saint. Au matin, elle y versa une goutte du peu d'eau consacrée qui restait. Cette seule goutte suffit à remplir le vase à ras bord. On cria certes au miracle mais on voulut s'en assurer. La nuit suivante on recommença l'expérience avec un

(1) CHATEAUNEUF et la ville galloromaine de CAESARODUNUM constituaient à l'époque deux cités distinctes. Ensermée dans ses murailles, CAESARODUNUM était centrée sur SAINT-GATIEN et le vieux quartier de l'Archévêché. CHATEAUNEUF s'organisait autour des actuelles places de CHATEAUNEUF et PLUMEREAU. Peu à peu des faubourgs se développèrent hors les murs entre les deux cités mais il fallut attendre 1372 pour les voir réunies au sein d'une même enceinte fortifiée qui prit le nom de TOURS.

(2) Sur l'emplacement de l'actuelle place de CHATEAUNEUF.

(3) C'est-à-dire « EXCELLENTE » ou « PRINCIPALE » selon l'interprétation de l'époque.

deuxième vase. Le résultat fut identique. Ainsi prit naissance la coutume d'offrir en marque d'union et de charité un peu de vin béni sur lequel on avait invoqué le nom de Saint-Martin. Avec le temps cette coutume dégénéra de piété en débauche et de dévotion en ivrognerie. Elle contribua néanmoins grandement à étendre à tout l'Occident chrétien la renommée du monastère, ce qui eut pour effet d'accroître sa richesse et le nombre de ses moniales.

LA CRÉATION

En 994 ou 997, soit au début du règne du roi ROBERT, surnommé plus tard « LE PIEUX », un incendie détruisit la paroisse de LA RICHE (qui s'appelait alors LA PAUVRE), celle de CHATEAUNEUF et les faubourgs entre CHATEAUNEUF et CÆSARODUNUM - SAINT-MARTIN, l'ECRIGNOLE et vingt deux autres chapelles et églises furent réduites en cendres, mais on sauva les reliques du Saint.

La nouvelle d'une perte si considérable se répandit très vite dans la chrétienté qui vivait alors une période de foi intense. Les dits de faux prophètes plaçant en l'an 1000 la fin du monde, chacun voulait en conséquence se mettre en règle avec Dieu. De tout l'Occident chrétien les dons affluèrent. Hervé de BUZANÇAIS (4), trésorier de Saint-Martin, reconstruisit la basilique, les chapelles et les églises détruites. Puis il rebâtit l'Ecrignole dont il prit un soin particulier. Mais le petit monastère, même agrandi, était trop exigü désormais eu égard au nombre des moniales. Or, depuis quelques années, les femmes étaient admises, non plus seulement à assister, mais encore à chanter l'office divin. L'idée vint donc à Hervé de construire une abbaye de femmes pour remplacer à terme l'Ecrignole.

Sur les collines qui séparaient à l'époque la Loire du Cher existait une petite chapelle connue sous le nom de chapelle de Notre Dame des Miracles car l'on y vénérât une très vieille image de la Vierge à laquelle on attribuait des pouvoirs miraculeux. Le terrain sur lequel elle s'érigéait appartenant à un de ses vassaux nommé EBBON, Hervé l'échangea contre une de ses propres terres.

(4) Hervé de BUZANÇAIS appartenait à une très illustre famille. Très pieux il fit très jeune retraite dans un monastère. Mais sa famille s'opposa à ce qu'il devint moine et, pour l'aguerrir, l'envoya à la cour du roi ROBERT. Leur commune piété rapprocha le roi de son jeune seigneur et, vers l'an 990, autant par amitié qu'en reconnaissance de ses mérites, le roi attribua à Hervé la charge de trésorier de SAINT-MARTIN.

Puis il rédigea une requête au roi demandant la création en ce lieu d'une abbaye où les moniales chantaient l'office divin et priaient pour la prospérité du royaume, de la personne royale et de ses successeurs. Robert en réponse lui adressa des lettres patentes créant « **SAINTE MARIE DE BEAUMONT** » (5) et donnant ordre qu'elle fut bâtie de ses deniers. Cela se passait en 1002. Le 27 septembre de l'an 1007, par une charte signée du Bois de Boulogne, il y ajouta des biens et privilèges dignes de la libéralité royale.

Ne voulant pas être en reste, seigneurs et grands du royaume l'imitèrent et dotèrent à leur tour la nouvelle abbaye de chapelles, prieurés, terres et bénéfices en nombre si considérable que, dès sa création, elle comptait parmi les plus riches du royaume (6). Dès le milieu du 11^e siècle elle pouvait vivre de ses propres ressources.

SOUS LA DÉPENDANCE DES CHANOINES

Cette richesse allait être la source de six siècles de contestations entre les chanoines et les successeurs de SAINT-MARTIN et de SAINT-GATIEN, premier et troisième archevêques, dont l'archevêché s'élevait à *moins d'un quart de lieue à l'Est, au sein des vieilles murailles de CAESARODUNUM.

Créée par le roi et dotée par lui, Sainte-Marie de BEAUMONT naissait du vieux monastère de l'Ecrignole, qui allait jusqu'en 1209 abriter une partie de ses religieuses. Or tous les biens du monastère figuraient naturellement au chapitre de la chanoinerie de Saint-Martin où furent également inscrites les donations faites à la création de l'abbaye. Le roi, d'autre part, s'était réservé le privilège de nommer directement les abbesses quand il ne les laissait pas élire, sous contrôle des chanoines, par les religieuses elles-mêmes, suivant ainsi la coutume instaurée par l'élection d'INGELTRUDE. L'abbaye ne relevait donc en fait, au temporel comme au spirituel, que du roi et des chanoines.

(5) Du nom des collines « **BELLUS MONS** » sur lesquelles on l'érigea.

(6) Ces biens s'étendaient en TOURAINE, ANJOU, BERRY, POITOU, GUYENNE, NORMANDIE et dans le Centre = dons des ducs de NORMANDIE et de GUYENNE, des comtes d'ANJOU, de BERRY et de POITOU. Hervé de BUZANÇAIS fit lui-même présent de plusieurs terres de rapport et d'une grosse somme d'argent. Son frère, le Seigneur de VIERZON, donna lui aussi des terres et surtout le prieuré de MENNETOU (dans le Cher) avec ses dépendances ; une Communauté de religieuses de BEAUMONT y fut installée comme « **FILLE DEPENDANTE DE CETTE ABBAYE** ».

HERSENDE (1020-1045), la première abbesse, fut certes bénite par l'archevêque HUGUES DE CHATEAU-DUN, mais elle avait reçu sa crosse des mains des chanoines qui l'avaient également ointe des Saintes Huiles. Et à sa mort, on porta sa crosse sur le tombeau de Saint-Martin « en manière de sujétion et de reconnaissance à cette église dont l'abbaye avait reçu le fonds ». Ceci se pratiquait déjà pour les moines de Cormery qui relevaient également du chapitre de Saint-Martin.

Il en fut également ainsi pour PHENICIE (1045-1060), deuxième abbesse, qui prêta aux chanoines serment de fidélité et d'obéissance tant au temporel qu'au spirituel. Celles qui lui succédèrent firent de même.

Les archevêques cependant s'attachaient par tous les moyens à rogner les privilèges du chapitre et, sous prétexte de prêches et de neuvaines, à s'introduire à Beaumont où l'un d'eux réussit à consacrer le maître autel.

En 1150, AINORDE, sixième abbesse, obtint du Pape EUGENE III une bulle confirmant les biens de la communauté et leur inscription au chapitre de la chanoinerie de Saint-Martin.

Sur les conseils de son doyen Jean de FAYE, l'Archevêque Geoffroy du LUDE réagit vigoureusement. Le conflit dès lors ne cessa de s'aggraver pour déboucher en 1208 sur une véritable épreuve de force : Jean de FAYE, qui avait succédé à Geoffroy du LUDE, venait d'excommunier la huitième abbesse, Aremburgis de MARNEZ (1200-1208).

Le moment était bien choisi (7). Pour ramener les chanoines, l'abbesse et l'archevêque sur leurs positions de départ, il ne fallut pas moins de trente cinq années jalonnées par une ordonnance de PHILIPPE AUGUSTE, deux commissions d'arbitrage et deux bulles papales (8).

(7) Le roi PHILIPPE-AUGUSTE et le Pape avaient en effet d'autres soucis en tête. L'un comme l'autre s'inquiétaient de la montée en puissance des terres occitanes, au sud d'une ligne passant par POITIERS et AVIGNON. Celles-ci avaient tout au long du 12^e siècle, grâce aux troubadours chantant ALIENOR D'AQUITAINE, découvert le sentiment de leur unité. Politicien consommé, adoré de tous, RAYMOND VI, comte de TOULOUSE, y avait instauré une véritable monarchie républicaine dont il était le « Prince président » héréditaire. Assisté d'un Parlement élu, il régnait sur villes et bourgs qui disposaient également d'un Conseil élu, les Capitouls, et rêvait d'un état fédératif regroupant l'Aragon de PIERRE 1^{er} et son Occitanie sous la houlette de l'aîné des fils d'ALIENOR, RICHARD CŒUR DE LION. Parlement et Capitouls mêlant classes sociales, laïcs, catholiques romains et Juifs, empêchaient en fait ROME d'exercer le moindre contrôle sur la politique intérieure de ces régions. En 1199 une flèche perdue tua RICHARD. ROME et PHILIPPE-AUGUSTE s'organisèrent. Et en 1208 sous les murs de BEZIERS, AMAURY, légat du Pape, pouvait lancer l'ordre tristement célèbre, « Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens », qui déclenchait le rasement de la ville par les troupes de SIMON DE MONTFORT. Prétexte au démantèlement politique et économique d'une province déclarée « EN PROIE » par ROME et PARIS, la croisade contre les « Cathares » venait de commencer.

Les archevêques avaient perdu mais ils ne s'avouaient pas battus. Pendant près de quatre siècles ils allaient attendre l'occasion d'en appeler de cet échec.

SOUS LA DÉPENDANCE DES ARCHEVÊQUES

Chaque année, le mardi des Rogations, les dignitaires de Saint-Martin avaient coutume de se rendre processionnellement à Beaumont, où, à titre de redevance féodale, on devait leur servir à déjeuner. Ils étaient suivis d'une foule de personnes qui en profitaient pour se répandre dans les cloîtres. Pour éviter les désordres qui s'ensuivaient, l'abbesse Anne BABOU DE LA BOURDAISIÈRE, en 1601, peu de jours avant la procession, avertit les chanoines qu'elle n'ouvrirait que le parloir. Ils menacèrent de l'excommunier.

Averti des faits, François de la GUESLE, archevêque de TOURS, se rendit auprès de l'abbesse. Arguant d'une bulle du Pape LUCE II (9), le désignant comme supérieur canonique de l'abbaye, il lui interdit d'ouvrir ses portes sous peine d'être cette fois excommuniée par lui.

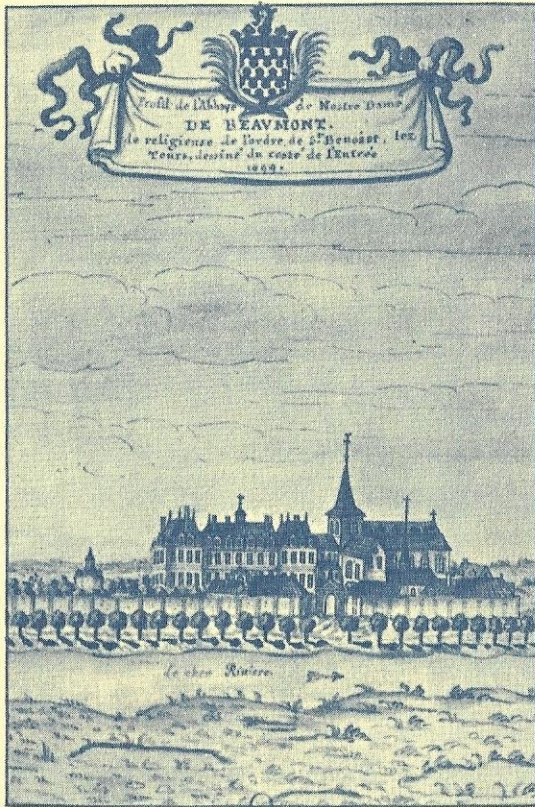
Elle choisit d'être excommuniée par les chanoines. Le 15 mars 1602, après bien des péripéties, le Pape CLEMENT VIII annula cette décision. Les chanoines firent alors appel au Roi et au Parlement de Paris. Louis SERVIN, avocat général du roi, ayant conclu contre eux, le Parlement les débouta. Sainte-Marie de BEAUMONT était placée définitivement sous la dépendance temporelle et spirituelle de l'archevêché de TOURS.

(8) La première commission d'arbitrage comprit d'abord l'Abbé de L'AUMOSNE et le doyen de l'église d'ORLEANS, Estienne de BERAUD, puis le chantre et deux archidiaques de BOURGES. En 1211, PHILIPPE-AUGUSTE intervint personnellement par l'ordonnance « NEC OMITTENDUM » : « Il ne faut pas oublier que... l'abbaye de Sainte-Marie de BEAUMONT avec tous les villages et dépendances ont été aumosnés par les rois de France mes prédécesseurs et appartiennent à l'Eglise SAINT-MARTIN ». Le 13 février 1213 une bulle du Pape INNOCENT III ramenait les parties une première fois sur leurs positions de départ. Cette bulle ayant été contestée par Jean de FAYE une deuxième commission fut désignée. En 1230 elle publia un premier mémoire qu'elle confirma en 1238. En 1243 enfin une bulle du Pape INNOCENT IV reprit celle de son prédécesseur et mit provisoirement un terme au conflit.

(9) L'existence et le contenu de cette bulle, qui daterait de 1144, sont très contestés. Il semblerait même qu'en cette même année 1144 un écrit de ce Pape, conservé dans les archives de SAINT-MARTIN, ait au contraire affirmé les droits de SAINT-MARTIN sur l'abbaye. Ceci expliquerait qu'il n'en ait jamais été fait mention lors de l'affaire précédente.

LES GRANDES HEURES

Sainte-Marie de BEAUMONT valait bien les six siècles de rivalités et de luttes qui avaient précédé cette décision.



Car Sainte-Marie de BEAUMONT était belle. La renommée de ses jardins, dont un grand nombre d'oiseaux des îles étaient le précieux et délicat ornement, dépassait les frontières du royaume. L'équilibre et l'harmonie de ses bâtiments, en particulier le cloître, l'orangerie et le logis abbatial, étaient unanimement loués. Et il n'est pas interdit de penser que nombre de vieilles demeures tourangelles que nous admirons aujourd'hui se sont inspirées des richesses architecturales de la vieille abbaye.

Cette gravure de GAGNIERES datant de 1699 reprend dans sa partie supérieure les « armes simples » des ROCHECHOUART et présente l'abbaye vue du Nord. « Le Cher Rivière » est une erreur ; il s'agit en réalité du « Ruisseau de l'Archévêché » qui coulait sur l'emplacement actuel des Subsistances militaires.

} Sainte-Marie de BEAUMONT était aussi, et surtout, célèbre, riche et influente.

La proximité de Saint-Martin, les circonstances de sa création étaient déjà un garant de célébrité. Les péripéties que nous venons de vivre y ajoutèrent encore, de même que la « petite histoire » entourant ses recluses. Car l'abbaye eut aussi ses recluses célèbres la plus connue étant Catherine de BALZAC D'ENTRAIGUES, marquise de VER-NEUIL qui complota contre HENRI IV et y fut enfermée à vie.

Riche, nous l'avons vu, elle le fut dès sa naissance et sa fortune, malgré pillages, inondations et incendies s'accrut régulièrement. En 1730, pour le seul district de TOURS, les revenus de la communauté s'élevèrent à 42.637 livres pour une dépense globale de 10.764 livres (10).

Cette richesse associée à la densité des biens qu'elle y possédait permit en outre à l'abbaye d'exercer une influence directe et constante sur la vie et l'économie de la TOURAINE et du CENTRE (autour de MENNETOU-SUR-CHER) (11), cependant que nombre de ses abbesses faisaient trace dans l'histoire régionale.

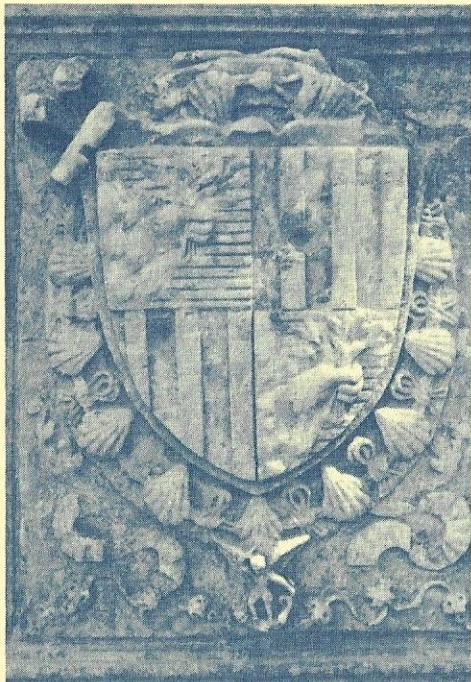
Parmi ces dernières, beaucoup portaient de grands noms : Jeanne de MAILLE (1371-1390), Catherine de COMMIERS (1469-1490), Charlotte de la TRIMOUILLE (1554-1572), les trois BABOU DE LA BOURDAISIÈRE (1574-1647), Marie de COCHEFILET DE VAUCELAS (1647-1669), Gabrielle de ROCHECHOUART MORTEMART (1689-1733), Louise de BOURBON CONDE DE VERMANDOIS (1733-1772), Marie-Agnès de VIRIEU (1786-1791).

(10) Ils avaient été de 13916 livres en 1685, 18664 livres en 1730 et 20000 livres en 1746.

(11) L'abbaye de BEAUMONT a possédé : les prieurés de MENNETOU-SUR-CHER, de SAINT-DENIS DE MIRE, de la BOURDILLIÈRE, de SACHE, de SAINT-SAUVEUR DE THENEUIL, de LIEZE, de SAINT-LAURENT-DU-BOIS, d'AVON, du LIEGE, de SAINT-AMAND (diocèse de LA ROCHELLE), de SAINT-MARTIN DE TAVERS, près BEAUGENCY ; de CAINE (diocèse de BAYEUX) ; plusieurs chapelles, entre autres celle du Crucifix Vert, fondée dans l'église de SAINT-MARTIN de TOURS, et celle de SAINT-JACQUES, ou de la BERTHELOTTIÈRE, desservie en l'église de SAINT-MARTIN de PRECIGNE ; — les fiefs de QUINCAY, paroisse de RIVARENNES ; de la BRUERE, paroisse du FAU (REIGNAC) ; de la CHAISE-CHARCENAY, paroisse de FONDETTES ; d'EVREIL, paroisse de CHARENTILLY ; de la CHAISE, ou SEVENNIÈRES, paroisse de NOTRE-DAME D'Œ ; de la BRUERE, paroisse de JOUE ; de la ROCHE-AUX-DAMES, ou ROCHES-AUX-NONNAINS, paroisse de NOUZILLY ; — les métairies de PORTAUVILLE, paroisse de BERTHENAY ; de la ROCHE d'AMBILLE, paroisse de NOUZILLY ; de l'abbaye, paroisse de LIGUEIL ; du COTEAU, paroisse de MIRE ; de la BRILAUDIÈRE, paroisse de JOUE ; des FLOSSEAUX, paroisse de LA RICHE ; de BEAUMONT ; de la RECETTE ; de l'AUDIENCE ; de la ROULLARDIÈRE, de la BOUVERIE, situées près de l'abbaye les moulins de CHARCENAY, etc...

Elle avait le droit de présentation au titre curial dans les paroisses de SAINT-JEAN DE BEAUMONT, de l'ECRIGNOLE, d'AVON, de MIRE, de SACHE, de THENEUIL, de LIEZE, du LIEGE, de SAINT-AMAND, de CAINE et de MENNETOU-SUR-CHER.

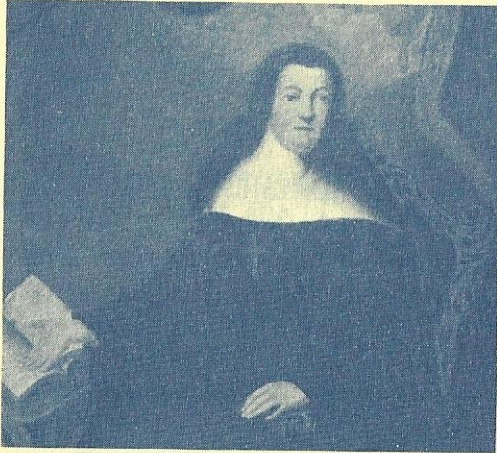
Catherine de COMMIERS était déjà prieure de MONÇAY appartenant à l'ordre de CISTEAUX quand une ordonnance royale la nomma abbesse de BEAUMONT. Elle obtint du Pape PAUL II l'autorisation de changer de règle et d'habit en fonction de son lieu de résidence. Le roi, en 1451, lui octroya des lettres patentes l'autorisant à tenir dans la paroisse Saint-Jean de BEAUMONT deux foires par an : une le lendemain de l'Assomption, l'autre le jour de la Saint-Georges.



Les trois BABOU DE LA BOURDAISIÈRE (Madeleine, puis sa sœur Anne et leur nièce qui s'appelait également Anne) permirent à cette très grande famille tourangelle de régner presque sans interruption pendant trois quart de siècle sur l'abbaye (12). La première Anne BABOU fit construire les grands orgues et déclencha « la querelle des Rogation » qui permit aux Archevêques de récupérer l'abbaye.

Marie de COCHEFILET de VAUCÉLAS, filleule d'Anne d'AUTRICHE, fit vers 1650 édifier une levée qui permettait en toutes saisons d'aller à pied sec de TOURS à l'abbaye. Cette levée bordée de quatre rangées d'ormes allait de la porte Saint-Eloi au chemin du Pont Saint-Sauveur (13).

La très grande dame que fut Gabrielle de ROCHECHOUART MORTEMART légua les « armes simples » de sa famille à l'abbaye. Les armoiries de Sainte-Marie de BEAUMONT se composent en effet de ces « armes » (fascé, ondé, enté de six pièces, d'argent et de gueules) que surmontent un gonfanon d'église (signe distinctif des princes de l'Eglise) et deux clefs.



Louise de BOURBON CONDE DE VERMANDOIS était l'arrière petite fille du grand CONDE et la petite fille de Louis XIV et de Madame de MONTESPAN. Elle fit construire sur les deniers de l'abbaye une levée qui partait de ROCHEPINARD et mettait sur 27 km la rive droite du Cher à l'abri des inondations (14).

(12) Louise du BUEIL (1577-1582) et Marie de BEAUVILLIERS (1613-1615) s'intercalèrent entre les trois BABOU DE LA BOURDAISIÈRE.

(13) Correspond vraisemblablement à l'actuelle rue Giraudeau.

(14) Cette digue subsista jusqu'aux travaux actuels d'aménagement de la Rive droite du Cher. Ce fut vraisemblablement elle qui permit l'extension vers le sud de la ville de TOURS qui, à cette époque, atteignait à peine la ligne représentée aujourd'hui par les boulevards HEURTELOUP et BERANGER.

LES DERNIERS MOMENTS

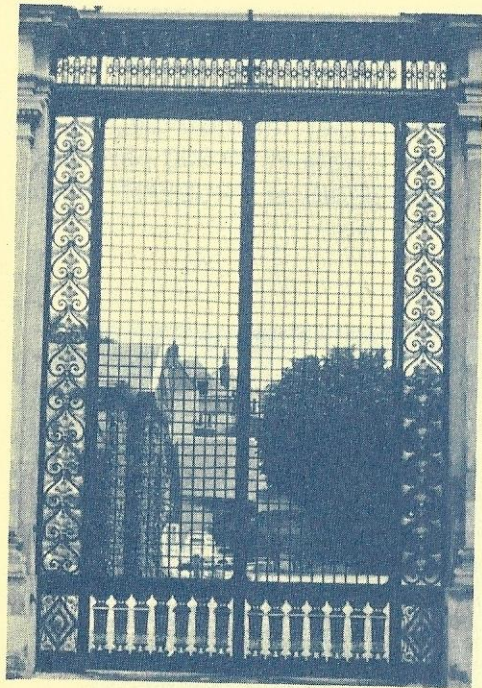
Au mois d'août 1784, Sainte-Marie de BEAUMONT fut en grande partie détruite par un incendie. Un secours de 74.000 livres fut accordé en réparation du sinistre : 54.000 livres sur la cassette royale et 20.000 par l'Économat des abbayes. Les travaux exécutés suivant les plans des architectes Laurent BOURGEOIS et PRUDENT furent terminés deux ans plus tard.



De Nicole de la GUICHE, qui l'avait précédée, Marie-Agnès de VIRIEU hérita donc en 1786 de bâtiments quasiment neufs, parmi lesquels se trouvait un joyau de l'architecture tourangelle, le nouveau logis abbatial baptisé Pavillon de Condé en souvenir de Louise de BOURBON CONDE. Elle n'en profita guère car la Révolution Française éclata trois ans plus tard, mais elle eut cependant le temps de rédiger et de présenter un mémoire pour l'assèchement des marais de BEAUMONT. En 1790 l'abbaye fut déclarée "bien national". C'était déjà l'agonie. En 1791 les religieuses furent dispersées. Marie-Agnès de VIRIEU, trente-septième et dernière abbess de Sainte-Marie de BEAUMONT, se retira dans la maison de TRISTAN où elle mourut en 1831 entourée de quelques moniales qu'elle avait commencé à regrouper.

La HONTE + Le CRIME + La destruction +

Répartie en cinq lots, l'abbaye fut adjugée 65.000 livres. Quatre d'entre eux échurent à un Parisien, Philippe DUTORDOIS. A l'exception du logis abbatial, les bâtiments furent rasés. Les jardins, le cloître et l'orangerie, orgueil de l'abbaye, devinrent terrain vague, puis terrain maraîcher.



Plusieurs années plus tard, dans les herbes folles, on retrouva les grilles du chœur, splendide œuvre du 18^e siècle due au talent de René NESLES. Dernier sursaut d'agonie de la vieille abbaye, un conflit pour leur possession s'engagea entre l'Archevêque et le Préfet, Monsieur de POMMEREUL. Le Préfet gagna.

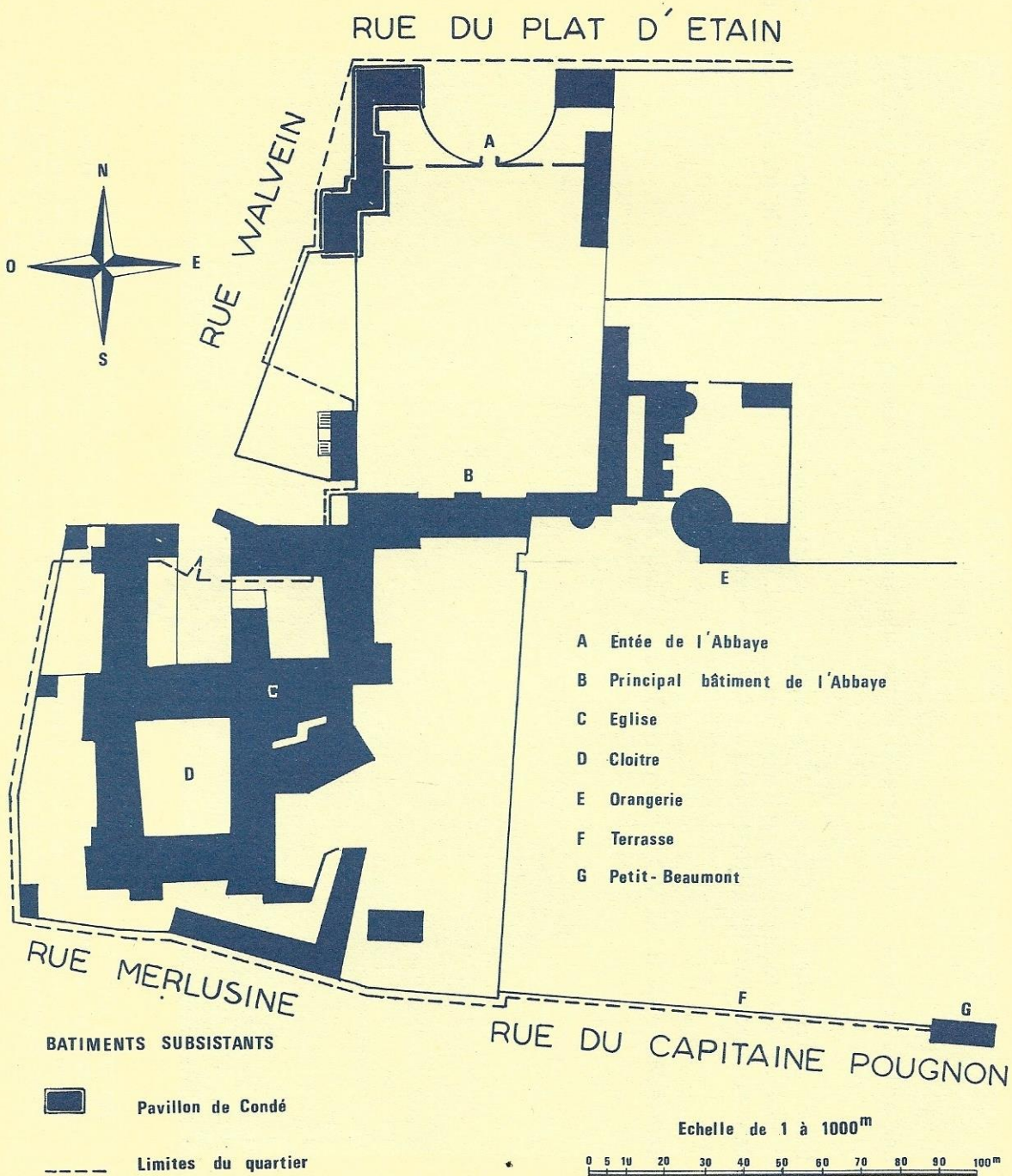
Treize siècles d'histoire tourangelle venaient de s'achever. Sainte-Marie de BEAUMONT était morte.

Ne convenait-il pas de la ressusciter ?



PLAN DE L'ABBAYE DE BEAUMONT-LES-TOURS

EN 1790



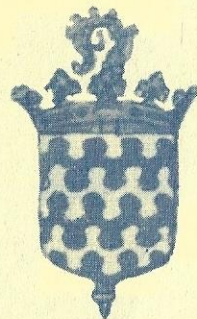
ÉPILOGUE

| Les grilles de René NESLES ornent aujourd'hui la grande entrée de la Préfecture de TOURS.

X

Quant au pavillon de Condé, parfaitement restauré sous l'impulsion des Généraux CROZET et BRUNAUD entre 1956 et 1961, il abrite le musée de l'Arme du Train. L'École d'Application du Train le conserve comme une relique très précieuse cependant qu'elle s'efforce de faire revivre pelouses et fleurs.

| Sainte-Marie de BEAUMONT ne pouvait tout à fait mourir !





Plaque de cheminée photographiée à MARTIZAY (Indre). Les Armes figurant au centre sont la seule représentation connue à ce jour des véritables Armes de Sainte-Marie de Beaumont. Elles perpétuent vraisemblablement le Souvenir de l'abbesse Gabrielle de ROCHECHOUART, cependant que les deux dauphins qui les entourent rappellent celui de son frère Louis, Amiral des galères du Roi.

BIBLIOGRAPHIE

X Archives départementales d'Indre-et-Loire.

Archives départementales du Loir-et-Cher.

Ouvrages de :

GRANDMAISON — « Chronique de BEAUMONT ».

LUZARCHES — « Mémoires de la Société Archéologique de Touraine ».

| CARRE DE BUSSEROLLE — « Dictionnaire géographique, historique, biographique d'Indre-et-Loire ».

| RANGEARD — « La Touraine Archéologique ».

BAVIERE BENOIST — « Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique ».

| Laurence BERLUCHON — « Parure de TOURS : Vignes, jardins, perspectives ».